tière d'une nuance brune foncée, terne, spongieuse, légère lorsqu'elle a perdu l'eau dont elle est imbibée, formée des débris de végétaux entrelacés, quelquefois reconnaissables, mais pourtant déjà décomposés en partie et mélangés de terre en proportions variables.

Les *dépôts* de tourbe les plus considérables constituent la variété désignée sous le nom de *tourbe des marais*, dénomination qui indique son gisement et son origine. Elle se trouve en couches plus ou moins épaisses dans des terrains marécageux qui ont servi autrefois ou qui servent encore de fonds à des lacs d'eau douce. Ces couches sont horizontales, ordinairement recouvertes par un lit de sable ou de terre végétale, dont l'épaisseur s'élève rarement au-delà de quelques pieds. La masse de tourbe est quelquefois divisée en plusieurs lits par des couches minces de limon, de sable ou de coquilles fluviatiles. Les tourbières varient en étendue, surtout suivant la surface de l'amas d'eau dans lequel elles ont pris naissance. On en trouve en Hollande qui ont une étendue très considérable, tandis que dans les vallées des hautes montagnes, telles que les Alpes ou les Pyrénées, il s'en rencontre qui ont seulement 7 à 10 mèt. de largeur. L'épaisseur du lit de tourbe n'est pas moins variable; tantôt elle n'est que de 3 ou 4 pieds, tantôt, comme en Hollande, elle atteint jusqu'à 30 pieds de profondeur.

La *formation* de la tourbe est évidemment le résultat de l'altération d'un amas de végétaux morts et déposés au fond des marais ou des lacs, où ils se sont mélangés avec le limon et les plantes aquatiques qui y vivaient; il suffit d'avoir observé les touffes épaisses de graminées qui tapissent les marécages pour reconnaître l'origine de la tourbe. Chaque année ces lits augmentent d'épaisseur et les végétaux qui s'y développent finissent par se trouver à une distance assez grande du terrain, dont ils sont séparés par une couche épaisse de débris ou de racines entrelacées qui s'accumulent en se désagrégeant et s'altérant de plus en plus; en définitive, c'est le bois ou la matière ligneuse, peu à peu altérée et convertie en ulmine et ulmate de chaux, qui forme la tourbe, de même qu'une altération beaucoup plus longue et plus avancée a converti en lignites, en houilles et en anthracite, de plus anciens, plus grands et plus abondans végétaux.

L'*exploitation des tourbières* se fait avec facilité; leurs couches, généralement très superficielles, sont d'abord découvertes en déblayant des matières terreuses, puis on enlève la tourbe de diverses manières. On distingue les parties supérieures des couches, de celles qui sont plus profondément placées. Les premières, encore très ligneuses ou composées de débris végétaux bien distincts, portent le nom de *bouzin*, ou de tourbe mousseuse, fibreuse ou légère. Les couches sous-jacentes, formées de débris presque entièrement désorganisés ou méconnaissables, donnent la tourbe lourde, limoneuse ou compacte. La tourbe limoneuse étant plus estimée que le bouzin, elle est extraite avec beaucoup plus de soin; d'ailleurs la couche de bouzin est toujours la moins puissante; on l'enlève à la bêche ordinaire et on la moule grossièrement en briques de fortes dimensions, que l'on fait sécher à l'air ou au soleil, et que l'on vend à part. Dans les tourbières de France, la tourbe limoneuse, s'exploite autrement. Lorsque, au moyen de l'enlèvement du bouzin, la couche de cette espèce de tourbe a été découverte, on la coupe en briques au moyen d'une bêche nommée *louchet*, munie d'une oreille coupante pliée à angle droit sur le fer principal. Ces briques sont de même séchées au soleil ou à l'air. Le louchet porte quelquefois deux oreilles coupantes; quelquefois celles-ci sont réunies par une lame de fer qui donne à l'instrument la forme d'une caisse rectangulaire ouverte aux deux bouts et coupante à son extrémité.

Lorsque la tourbière est inondée, on fait usage de la *drague*, afin d'extraire ainsi de la tourbe en bouillie que l'on étend d'abord sur un terrain en pente légère.

La tourbe de Hollande, limoneuse, s'exploite par des procédés simples et économiques qui peuvent servir de modèles en ce genre; nous les décrirons avec quelques détails.

On enlève les couches de substances étrangères qui recouvrent le lit de tourbe, on extrait celle-ci d'abord au louchet, puis au moyen d'une drague. Les dragues qu'on emploie en France sont formées d'un sceau en fer; celles de Hollande sont bien préférables; elles consistent en un simple anneau en fer à bords coupans, dans l'épaisseur duquel sont percés des trous en nombre suffisant pour recevoir les cordes principales d'une espèce de filet ou de sac qui forme le fond ou poche de la drague. L'ouvrier, au moyen de cet ustensile, ramène plus de tourbe et moins d'eau. Il la verse dans un baquet où elle est pétrie par un ouvrier qui la débarrasse, à l'aide d'un *fourchet*, de tous les débris trop grossiers, en même temps qu'il en forme une pâte qu'il piétine fortement et qu'il brasse avec un *rabot*. Lorsque la pâte est bien faite, on l'étend sur une aire de 4 à 10 mètres de largeur sur une longueur variable suivant la disposition du local, et on la réunit en une couche continue de 13 pouces d'épaisseur, qui est maintenue par des planches sur les bords de l'aire, produisant une sorte d'encaissement; l'eau surabondante s'écoule ou s'infiltre dans la terre; une grande partie s'évapore.

Afin d'éviter que la tourbe ne s'incruste dans la terre et n'y adhère, on a le soin de recouvrir tout le sol d'un lit de foin piétiné, avant d'y verser la tourbe en bouillie. Cette bouillie étendue avec des pelles est tassée à coups de battes qui lui donnent une épaisseur et une consistance uniformes.

Au bout de quelques jours, la tourbe est un peu raffermie, par suite de l'infiltration et de l'évaporation de l'eau; des femmes et des enfans marchent alors sur les couches, ayant attachées sous les pieds, à l'aide de courroies, des planches de 16 centimètres de large et de 33 à 40 centimètres de long. Ce piétinement tasse la tourbe, donne de la compacité à la masse et remplit les gerçures qui s'y étaient formées.

On ne discontinue cette opération que lorsque la tourbe est devenue assez dense pour qu'on puisse marcher dessus avec des chaus-